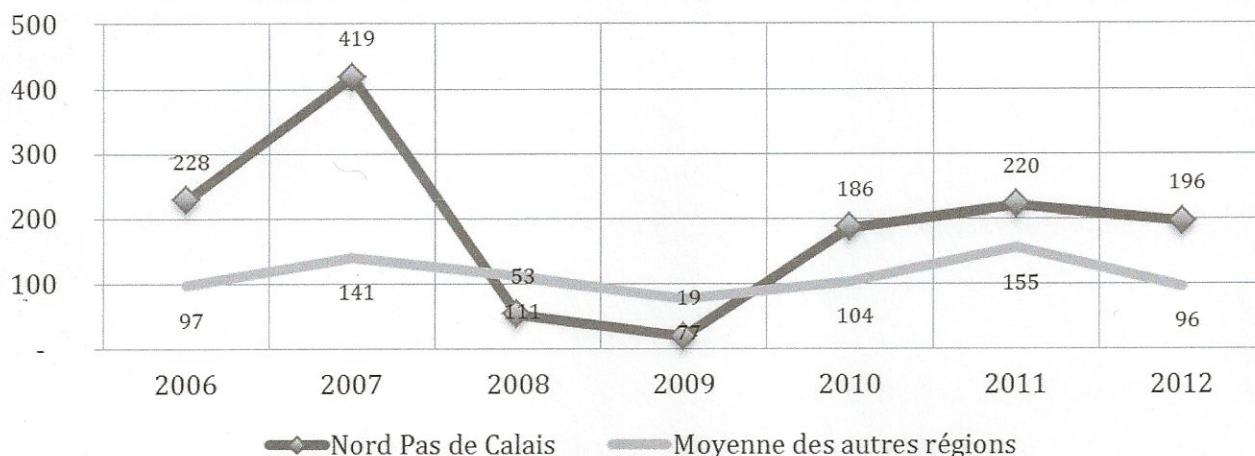


# Les entreprises du Nord en haut... de bilan

## Evolution des montants moyens investis par année



(source AFIC)

D.R.

**Sur un horizon de sept ans, de 2006 à 2012 inclus, comment les entreprises du Nord-Pas-de-Calais ont-elles fait appel aux capitaux-investisseurs ? Ces derniers interviennent au capital des entreprises pour assurer, en fonds propres et/ou en obligations, des ressources afin de reclasser des actionnaires, pour financer la croissance endogène ou externe, pour consolider si nécessaire les fonds propres d'entreprises à potentiel...**

Sur les 61 entreprises du Nord-Pas-de-Calais qui, en 2012, ont fait entrer un investisseur financier, on note la présence de 29 sociétés différentes, majoritairement parisiennes. Néanmoins, il faut citer les acteurs majeurs de notre région. A savoir, GEI (IRD), Nord création, Finorpa, Siparex, Nord capital partenaires, Vauban, FSI régions (...) ainsi que les filiales bancaires (SG, Crédit du Nord, CIC...) et aussi Creadev (la structure du Groupe Mulliez), créée en 2002.

Dans le graphique, nous avons exclu l'Ile-de-France qui, sur la période concernée, concentre 93% des montants investis, tandis que la répartition des entreprises entre Paris et la province s'établit globalement à 50/50. Les effets de la centralisation sont encore (trop) présents. Dans ce graphique, nous avons comparé les montants de la région Nord-Pas-de-Calais

avec la moyenne des autres régions, hors Corse et DOM-TOM).

**4<sup>e</sup> région industrielle.** Ainsi, le Nord est la quatrième région industrielle de France avec une centaine d'entreprises de taille intermédiaire (ETI<sup>2</sup>) industrielles. Sur le plan des montants investis en 2012, notre région occupe aussi cette quatrième place, les trois premières étant Lyon, Pays-de-Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2011 sur le Nord et le Pas-de-Calais, 220 M€ ont été investis contre 196 M€ en 2012. Ces chiffres sont à majorer d'autres structures qui n'auraient été comptabilisées par l'Association française des investisseurs pour la croissance, l'Afic, qui fut récemment l'Association française des Investisseurs en capital (on notera l'évolution entre investissement en capital et croissance).

Si, globalement dans notre région, on

compte environ 500 entreprises concernées en 2011<sup>3</sup>, la réalité des entreprises de plus de 5 M€ de chiffre d'affaires est plutôt proche d'une centaine.

L'année 2013 sera certainement dans la moyenne basse des chiffres historiques. Dans le mouvement national ainsi que régional, de développement des PME et ETI, que ce soit avec EnterNext, Alternext, Oséo ou le capital-investissement, les entreprises disposent des moyens de se développer. Et si le capital-investissement permet aussi aux PME et ETI ne pas être vendues à des groupes, celui-ci renforcera nos entreprises face au monde qui progresse bien plus vite.

**Francois ALMALEHI**

1. [www.actionnal.com](http://www.actionnal.com)
2. La loi de modernisation de l'économie de 2008 (LME) définit précisément les critères d'appartenance à la catégorie des ETI. Elle est constituée des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 salariés, et, d'autre part, enregistrent un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.
3. Estimation de Lille place tertiaire ([www.lilleplacetertiaire.com](http://www.lilleplacetertiaire.com)).